Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **97 (1971)**

Heft 18: **52e Comptoir Suisse, Lausanne, 11-25 septembre 1971**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

développement de ce système et de ses sous-systèmes si l'on reprend la terminologie de l'ICES. Des chercheurs d'autres universités ou écoles pourraient aussi se joindre à cette entreprise, ce qui diminuerait d'autant la charge des écoles polytechniques. Chacun des autres organes de cette association devrait assurer leur propre financement et pourrait aussi dans la mesure de leurs moyens contribuer à celui de l'institut d'informatique ; nous pensons en particulier aux constructeurs d'ordinateurs qui auraient tout intérêt à voir se développer un pareil système.

La première tâche de cette association pourrait être, par exemple, d'adapter à nos habitudes et à nos langages techniques l'ensemble ou éventuellement certains programmes distribués par l'ICES.

Une telle organisation éliminerait probablement petit à petit la plupart des causes du médiocre emploi de l'ordinateur dans le domaine du génie civil. Elle donnerait, cela est important, une chance égale dans l'application de l'informatique à tous les bureaux d'ingénieurs et entreprises du génie civil. Et, enfin, elle permettrait aux écoles polytechniques de consolider leur rôle de leader technique qu'elles sont aujourd'hui un peu en train de perdre dans ce domaine.

Il faut plutôt considérer les propositions énoncées ci-avant comme des idées, car elles ne sont pas étayées par des études approfondies. Cependant, six ans de pratique dans l'informatique appliquée au génie civil ont montré à l'auteur, qu'en Suisse, une meilleure organisation des moyens que cette science met à notre disposition ne pourrait être que bénéfique à l'ensemble de la profession.

BIBLIOGRAPHIE

General ICES Information, Civil Engineering Systems Laboratory, Department of Civil Engineering, MIT, Cambridge, Massachusetts 02139

ICES : Programmers Reference Manual, Department of Civil Engineering, MIT, Cambridge, Massachusetts 02139.

Shapers of the modern World, Computing Report, January 1969, IBM.

Scenario for a third Computer Revolution in Structural Engineering, by STEVEN J. FENVER, ASCE Journal of the structural Division ST 1, 1971.

Adresse de l'auteur :
Michel Dysli, ingénieur EPFL SIA,
1, ch. des Grand-Portes,
1213 Onex

Le projet de la nouvelle Station de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural à Tänikon

Résultats du concours et des mandats d'avant-projets

par CLAUDE GROSGURIN, architecte, directeur-adjoint des Constructions fédérales

Lors de l'étude de la Station fédérale de Tänikon, il a fallu prendre en considération le fait que le domaine récemment acquis comprend un groupe de bâtiments anciens, qui ont survécu à la destruction d'un couvent cistercien de femmes et qui sont protégés comme monuments historiques. Ces bâtiments conventuels pouvaient être restaurés et complétés pour devenir le siège de la direction et de l'administration de la station de recherches, à condition que la partie technique agricole de cette dernière, sans être éloignée du noyau historique, en soit suffisamment séparée visuellement. Etant donné le caractère nettement différent des deux parties (noyau historique d'une part et centre de technique agricole d'autre part), deux compétitions différentes ont été ouvertes pour résoudre ce problème architectural. La reconstitution du centre historique a donné lieu à un appel d'avant-projets adressé à cinq architectes, alors que la création du centre de technique agricole a été l'objet d'un concours public de projets ouvert aux architectes de la région nord-est de la Suisse. Ces deux compétitions ont été ouvertes par la Direction des constructions fédérales avec la collaboration de la Division de l'agriculture.

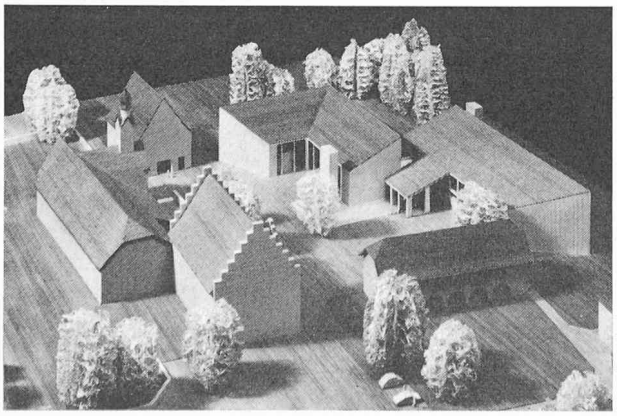

Le noyau historique : en haut à droite, les nouveaux bâtiments.

1. L'aménagement du noyau historique

Le problème consistait à intégrer les bâtiments existants, à savoir :

— la maison des abbesses,
— la maison du confesseur,
— l'ancien réfectoire,

dans un tout comprenant des constructions nouvelles et abritant dans l'ensemble :

— des bureaux,
— un centre de documentation,
— des chambres pour les collaborateurs scientifiques temporaires,
— une cantine et des logements pour le personnel.

Les experts, au nombre desquels il faut mentionner M. A. Knoepfli, archéologue cantonal, ont désigné, en vue de la suite des études, le projet élaboré par les architectes *Antoniol et Huber*, à Frauenfeld, qui s'est imposé par l'heureux groupement des volumes et par l'harmonie d'expression réalisée entre les anciens et les nouveaux bâtiments.

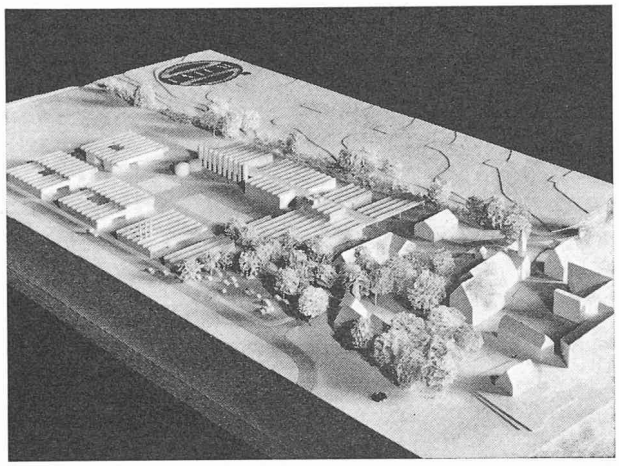

Maquette de l'ensemble : à gauche le centre de technique agricole, à droite le noyau historique. Entre ces deux parties, on aperçoit deux bâtiments ruraux existants qui les séparent visuellement.

2. Le centre de technique rurale

Le concours ouvert pour ce centre vient de donner ses résultats. Son programme prévoyait cinq secteurs principaux :

— un secteur de démonstrations pour l'information des agriculteurs. Il doit être en rapport étroit avec les services installés dans le noyau historique ;
— un secteur des ateliers et des halles d'expérimentation, qui sert aux essais et à l'entretien d'engins mécaniques. Ce secteur contient également la centrale thermique, le service du feu et la section des procédés de mesure ;
— un terrain d'expérimentation pourvu d'un sol bétonné et équipé de manière à permettre l'expérimentation en plein air de machines fixes ;
— un terrain destiné à des constructions d'essais, principalement pour des étables ;
— une ferme qui abritera les bêtes destinées aux essais agronomiques, et dont une partie dépend de l'Institut de nutrition des animaux de l'EPF de Zurich.

En vue d'extensions ultérieures, les secteurs devaient pouvoir être augmentés dans une proportion de 10 à 20 % de leur surface.

Sur les 12 projets livrés dans les délais, le jury a proposé l'attribution des prix et achats suivants :

1er prix : *Willi E. Christen*, architecte SIA/SWB, Zurich, 10 000 fr.
2e prix : Association d'architectes *Heiri Frei*, architecte FSAI, Flaach et Winterthour, et atelier peg (*Sam Meier* et *Richi Waser*, architectes, Adlikon et Winterthour), 9000 fr.
3e prix : Office de constructions agricoles de l'Union suisse des paysans, représenté par *Fischer* et *Jean Wagner*, architectes-techniciens ETS, Saint-Gall, 7000 fr.
4e prix : Association suisse Industrie et Agriculture, Zurich, collaborateurs : *Jürg Erni*, *Buolf Vital*, *Rudolf Schoch*, *Peter Kaltschmidt*, architectes, 5000 fr.
5e prix : *Kurt Federer*, architecte, Rapperswil (SG), 4000 fr.
6e prix : *Klaiber*, *Affeltranger*, *Zehnder*, architectes, Winterthour, 3000 fr.
7e prix : *Peter E. Schmid*, architecte EPF/SIA, Schaffhouse, 2000 fr.

Achat : Team 68, architectes, Rapperswil (SG), 4000 fr.

Le jury s'est plu à reconnaître la qualité générale des projets présentés qui, pour être peu nombreux, n'en ont pas moins apporté des solutions intéressantes à un problème complexe d'organisation, de construction et d'économie. Il a proposé que l'auteur du projet ayant obtenu le premier prix soit chargé de la suite des études.

Divers

Une exploitation moderne d'eau minérale

par PIERRE HOFFMANN, ingénieur SIA [1]

La découverte de l'eau d'Henniez remonte à fort longtemps puisqu'on prétend qu'elle était connue des Romains qui en appréciaient déjà les propriétés physiologiques et curatives.

La nature géologique de la vallée de la Broye, en particulier dans la région voisine du village d'Henniez, laisse apparaître par endroits des affleurements de molasse d'origine marine. Le soubassement molassique est surmonté d'une couche plus ou moins épaisse de sables finement agglomérés, de nature morainique. Cette constitution conditionne la composition, la nature et la pureté des sources qui émergent dans cette région. La température de ces sources étant à peu près constante, été comme hiver, et leur débit étant indépendant des précipitations, on pense que l'eau a parcouru un long cheminement avant d'arriver à son point d'émergence d'où elle est conduite directement dans un grand réservoir souterrain.

Selon les résultats d'une analyse effectuée par le Laboratoire cantonal vaudois, à Lausanne, l'eau de la Henniez-Lithinée S.A. contient les éléments suivants : lithium, sodium, potassium, magnésium, calcium, strontium, fer, aluminium, chlore, fluor ainsi que des sulfates, phosphates, nitrates et hydrocarbonates. Pour répondre au goût du public, elle est gazéifiée au moment de la mise en bouteilles. Mais depuis quelque temps, elle est également vendue sous sa forme naturelle, c'est-à-dire non gazéifiée.

Autrefois, cette eau était utilisée non seulement comme boisson, mais les Bains d'Henniez étaient le rendez-vous des Romains venant du centre d'Avenches, et plus tard

[1] Texte rédigé d'après les renseignements donnés par MM. Edgar et Georges Rouge, administrateurs délégués de la Henniez-Lithinée S.A., lors d'une journée de presse.